

# La Lettre Clubs

Bulletin électronique d'information interne de la  
**Fédération Française de Course d'Orientation**

Rédaction : M. Simon (commission Communication) - [o-mag@ffcorientation.fr](mailto:o-mag@ffcorientation.fr)

Les hyperliens (signalés en bleu) permettent d'accéder directement aux sites et courriels indiqués.

N° 8/2009 - Décembre

## ■ RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

### Le R.C. 2010 en ligne le 15 décembre

Après validation par le séminaire des Experts le week-end du 5-6 décembre, puis par le Comité directeur du 12 décembre, le Règlement des Compétitions 2010 sera disponible en ligne sur le site fédéral au plus tard le 15 décembre.

## ■ VIE FÉDÉRALE

### Rencontre Fédération / présidents de ligue

La direction fédérale, le DTN et les présidents de ligue étaient réunis à Paris le 21 novembre dernier.

A l'ordre du jour, un vaste tour d'horizon et des réponses aux questions sur les aspects administratifs, réglementaires et sportifs de la vie fédérale, ainsi que sur la formation.

La FFCO publiera un compte-rendu de cette journée et vous pouvez d'ores et déjà interroger le ou la représentant(e) de votre ligue à ce sujet.

## ■ PARTENARIATS

### Contacts FFCO / Société générale

Suite aux négociations engagées à la demande de la troisième banque française (qui soutient également le rugby et le golf), un partenariat évolutif est en cours d'élaboration entre la FFCO et la Société générale pour une période de trois ans. Il pourrait également concerner les CMCO 2011.

## ■ BUREAU DIRECTEUR

### Nouveau trésorier fédéral

Le Bureau directeur du 15 octobre a coopté Michel Ediar, membre du comité directeur fédéral et président de la commission Raids, au poste de trésorier de la FFCO. Le Comité directeur du 12 décembre devra confirmer cette décision.

## ■ HAUT NIVEAU

### Publication des listes 2010

Les listes Haut niveau 2010 sont arrêtées depuis octobre dernier. Elles concernent 75 athlètes, dont 27 dames, trois catégories (cadets, juniors, seniors) et deux disciplines (CO pédestre et CO à VTT). 9 orienteurs cyclistes ont été retenus.

## ■ C.M.C.O. 2011

### Parution d'*Entre lac et montagne*, 2 et 3

Les numéros 2 et 3 du bulletin d'information du comité d'organisation des Championnats du monde 2011, *Entre lac et montagne*, sont en ligne sur :

## ADMINISTRATIF

### *Secrétaires, soignez le renseignement des fiches Club !*

- Malgré plusieurs rappels, les fiches clubs et licenciés de la base de données fédérale ne sont pas renseignées entièrement.
- Lors du renouvellement des licences et la saisie des données, pensez à vérifier l'adresse postale de vos licenciés. De nombreux retours du magazine fédéral, libellés « NPAI », parviennent à la FFCO.

<http://woc2011.fr/images/newsletter/newsletter-2-woc2011.pdf>

<http://woc2011.fr/images/newsletter/newsletter-3-woc2011.pdf>

Rappelons que l'abonnement à cette lettre électronique mensuelle est ouvert à tous. Il suffit de s'inscrire par courriel sur : [http://woc2011.fr/index.php?option=com\\_artforms&formid=1&Itemid=99999](http://woc2011.fr/index.php?option=com_artforms&formid=1&Itemid=99999)

Par ailleurs, le comité d'organisation édite un document destiné à la recherche de partenaires. *Soyez présents* est à la disposition des personnes qui souhaitent s'investir dans ce domaine. Un argumentaire précieux, disponible sur simple demande auprès de Christophe Lafon, directeur administratif et logistique des CMCO 2011 : [christophe.lafon@ffcorientation.fr](mailto:christophe.lafon@ffcorientation.fr)

## ■ VIE FÉDÉRALE

### Le P-V du dernier BD disponible en ligne

Le procès-verbal du Bureau directeur du 15 octobre, est disponible sur le site fédéral.

[www.ffcorientation.fr](http://www.ffcorientation.fr) > Fonctionnement

## ■ PARTENARIAT SPORTIF

### Soutien de la FFCO à l'organisation du Merrell Oxygen Challenge 2010

Après une première édition dédiée au VTT et au Trail, l'épreuve nature d'Amateur Sport Organisation (ASO) qui se dispute sur quatre jours consécutifs, accueillera une troisième discipline, la CO, en partenariat avec notre Fédération.

Lors d'une conférence de presse organisée le 17 novembre à Boulogne-Billancourt (92), dans les locaux du quotidien *L'Équipe*, les dirigeants d'ASO ont présenté la deuxième édition de cette épreuve qui se disputera du 13 au 16 mai 2010 dans la station du Lioran (Cantal). Une délégation constituée de Michel Chariou (vice-président), Gilles Nédélec (DTN), Vir-



ginie Blum (CD, commission Communication) et Chantal Lenfant (CD) représentait la FFCO.

Le programme du Merrel Oxygen Challenge 2010 propose quatre courses d'orientation aux formats sprint, course au score et MD, à côté d'épreuves de VTT ou de Trail. Une convention de partenariat FFCO / ASO est en cours d'élaboration.

[www.oxygenchallenge.com/2010/fr/](http://www.oxygenchallenge.com/2010/fr/)

## ■ SAISON SPORTIVE 2010

### Zones et cartes interdites

• **Épreuves de sélection.** La DTN a précisément défini les zones et cartes interdites aux orienteurs inscrits sur les listes ministérielles qui souhaitent participer aux sélections 2010 organisées par la FFCO en Auvergne :

- Carte *La Cheire de Côme - Vulcania*
- Lac Pavin et zone au sud du lac
- Super Besse, carte *Le Front de neige*
- Besse, carte *Le Vieux Village*

• **Pour les compétitions nationales**, sont interdites :

- Nationale S-E : *La Cheire de Côme / Vulcania*
- Nationale N-E : *Val Suzon*
- Nationale N-O : *Forêt domaniale de Camors*
- CFC : *Le Grenier aux moines*
- CF Nuit : *Herboure*
- CF MD : *Haützetxekoverreko et Halzabalza*
- CF LD : *Zirikolatz*
- CF Relais : *Haützetxekoverreko*

La Nationale S-O, le CF CO à VTT et le CNE se disputeront sur de nouvelles cartes.

## ■ PRÉSIDENTE F.F.C.O.

### Jean-Paul Ters en Rhône-Alpes pour une tournée d'explication

La FFCO vient de traverser une grave crise de confiance, perdurant plus particulièrement en région Rhône-Alpes, à la suite du conflit qui a affecté l'Association du Comité d'organisation des championnats du monde 2011 et abouti à la révocation de Michel Dévrieux en charge de la direction générale.

Jean-Paul Ters, président de la FFCO, a reçu à ce sujet de nombreux courriers dont les auteurs montrent leur incompréhension. Il n'a pu répondre à tous, faute de temps ou par choix momentané face à des écrits trop polémiques.

Toutefois, afin de répondre à toutes les interrogations sur ce dossier, et pour que la parole circule, il a décidé de se déplacer en Rhône-Alpes pour rencontrer personnellement les licenciés, selon le programme ci-après :

- lundi 30 novembre, en Drôme et Ardèche,
- mardi 1<sup>er</sup> décembre, en Isère,
- mercredi 2 décembre, en Savoie,
- jeudi 3 décembre, en Haute-Savoie,
- vendredi 4 décembre, dans l'Ain et le Rhône,
- samedi 5 décembre, dans la Loire.

Les présidentes et présidents de CD ou de club ont été conviés à choisir un lieu dans la localité de leur choix, et d'inviter tous leurs membres à participer aux débats, avec possibilité de rencontre avant ou après la réunion pour aborder d'autres sujets.

## SAISON SPORTIVE 2011

### Appel à candidatures

**URGENT** : la Fédération recherche un organisateur pour le **Championnat de France de Sprint et le CNE**, épreuves se disputant sur un week-end au mois d'octobre 2011.

## Déplacements de mineurs en bus et minibus

Suite à une modification du **Code de la route** en date du 18 mai dernier, lors d'un transport en commun de mineurs, hors département et départements limitrophes, il est nécessaire d'établir **une liste des passagers** comportant leurs nom, prénom et coordonnées téléphoniques d'une personne à contacter pour chaque mineur transporté. Cette liste doit se trouver dans le véhicule concerné, en possession du chauffeur.

## RESPONSABILITÉ DES CLUBS ET DES LIGUES

### Les pratiques compatibles avec l'objet de la Fédération

Un rappel s'impose. Il a été porté à la connaissance de la Fédération que des associations affiliées organisaient des manifestations n'ayant aucun rapport avec l'objet de la FFCO.

A cet égard, les ligues doivent se montrer très attentives aux manifestations qu'elles mettent à leur calendrier. Sur cette question, rappelons nos statuts.

#### « Article 1 - But de la Fédération

Art. 1.1 - La Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) a pour objet :

*1 - D'encourager, de promouvoir, d'orienter, de développer, d'animer, d'enseigner, de former, d'encadrer, de coordonner, d'organiser la pratique des disciplines sportives de déplacement non motorisées utilisant les techniques d'orientation, conformément aux règlements de la Fédération Internationale de Course d'Orientation [course d'orientation pédestre, course d'orientation à ski et à raquette, course d'orientation en raid et en randonnée (uni ou multi activités), course d'orientation à vélo tout-terrain et cyclo et activités connexes].*»

... mais aussi des épreuves d'animations ou promotionnelles en relation avec l'orientation, organisées par ses associations affiliées ou non, ouvertes aux licenciés et non-licenciés.

Ces épreuves d'animations ou promotionnelles doivent être en rapport avec l'objet de la Fédération pour être inscrites au calendrier fédéral et couvertes par le contrat d'assurance souscrit auprès de la MAIF qui stipule, entre autres (p. 7) :

#### « Sont ainsi garanties les activités suivantes :

• *course, raids, activités d'orientation et de manière générale toute nouvelle forme de pratique agréée par la Fédération française de course d'orientation telle que cartographie, topographie, découverte en milieu naturel, (...)* »

#### « Les garanties s'appliquent à l'occasion

*(...) • des entraînements individuels et de la participation aux compétitions non organisées par la FFCO ou ses structures affiliées, la participation aux raids multi activités étant cependant garantie sur le seul territoire métropolitain. »*

Dès lors, toute autre pratique (course nature, trail, course sur route, etc.) qui ne figure pas dans l'objet de la Fédération ne doit pas être organisée sous l'égide de la FFCO car elle n'est pas couverte par le contrat d'assurance fédéral.